



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 23/07/2026

Le coût du crédit, globalement en hausse au 1^{er} trimestre 2026

En Martinique, les taux moyens des crédits s'inscrivent en hausse début 2026, tant pour les entreprises, que pour les ménages. Pour leur part, les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE), qui s'étaient détendus entre mi-2024 et mi-2025, sont ensuite restés stables, jusqu'à une légère remontée en juin 2026.

Pour les entreprises, des conditions de crédit resserrées, hormis pour le financement de l'équipement

Le taux moyen des crédits de trésorerie échancée augmente de 107 pdb, et s'établit à 3,95 %. De même, le taux moyen des découverts, toujours très fluctuant, bondit à 7,71 % (+402 pdb). S'agissant des crédits immobiliers, le taux moyen croît de façon plus modérée (+29 pdb) pour atteindre 3,64 %.

En revanche, le taux moyen des crédits à l'équipement se contracte très faiblement (-7 pdb), et s'élève à 3,87 %. L'écart de taux avec la France entière se réduit à +41 pdb (écart de +50 pdb au trimestre dernier).

Pour les ménages, il s'agit du deuxième trimestre consécutif de hausse

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation augmente à 7,13 %, soit +60 pdb sur le trimestre. De même, le taux moyen des découverts atteint 10,80 %. Il croît de 54 pdb sur le trimestre, mais demeure inférieur à ceux des autres DROM.

Pour autant, le taux moyen des crédits à l'habitat enregistre un léger repli sur le trimestre (-7 pdb) et s'établit à 3,12 %. L'écart entre le taux en Martinique et le taux en France entière est très resserré (+6 pdb).

Retrouvez les publications sur le site internet :

- [Taux des crédits aux particuliers au 1^{er} trimestre 2026](#)
- [Taux des crédits aux entreprises au 1^{er} trimestre 2026](#)

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, Il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse Adrien BOILEAU - tél : 05 96 59 44 14, agence-martinique@iedom.fr